



**SECRETARIAT D'ETAT CHARGE DES NOUVELLES VILLES ET DE L'HABITAT AUPRES DE LA
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE**

Avis d'Appel d'Offres Ouvert

10TR-CC/SENVH/PRMP/UGPM.23
11/09/2023

1. Cet Avis spécifique d'Appel d'Offres Ouvert fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés publié dans le Journal des Marchés Publics n° - en date du **25/08/2023** dans

2. Le SECRETARIAT D'ETAT CHARGE DES NOUVELLES VILLES ET DE L'HABITAT AUPRES DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE sollicite de la part des candidats intéressés des offres et des candidatures sous plis fermés pour : Travaux d'aménagement des parcelles viabilisées pour auto-construction (CONTRAT-CADRE) (Relance) : Manakara, Mananjary, Farafangana , constituant un lot unique et indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

3. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'Offres Ouvert tel qu'il est défini dans la loi N°2016-055 du 25 Janvier 2017 portant Code des Marchés Publics en ses articles 35, 63 et 67 en vue de la passation de marché contrat cadre conclu à prix unitaire .

4. Le Dossier d'Appel d'Offres complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

- Nom du responsable : FETY Stanicia
- Fonction : Personne Responsable des Marchés Publics
- Bureau : Immeuble annexe palais d'Etat Ambohitsorohitra niveau R-2. , Étage : Niveau R-2 , Porte : 1

5. Pour le (ou les) candidat(s) désirant soumissionner, le Dossier d'Appel d'Offres doit être retiré auprès de l'Autorité contractante moyennant le paiement d'un montant non remboursable de :

- Lot 1 : un million Ariary (Ar 1 000 000.00)

ou son équivalent en monnaie librement convertible libellé au nom de l'Agent comptable de l'ARMP ou au nom du régisseur de recettes de l'ARMP.

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire

6. Les plis devront parvenir à Immeuble annexe palais d'Etat Ambohitsorohitra niveau R-2. , étage: Niveau R-2 / porte: 1 au plus tard le 28/09/2023 à 11 H 00 Min et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

7. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

8. Chaque offre doit être accompagnée d'une garantie de soumission d'un montant de:

- Lot 1 : vingt millions Ariary (Ar 20 000 000.00)

, ou son équivalent en monnaie librement convertible, elle doit être présentée sous l'une des formes suivantes:

- soit par caution personnelle et solidaire d'un organisme agréé par le Ministère chargée des Finances,
- soit par garantie bancaire,
- soit par chèque de banque et versé au Trésor Public.

9. Les titulaires du contrat-cadre issu du présent appel d'offres seront ultérieurement invités à participer à la passation des marchés subséquents.

9. Une visite de lieu est **facultative**, elle n'est pas organisée

